



DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 22 octobre 2021

Journée "tri et nettoyage":

Mr le Maire souhaite organiser une journée le vendredi 5 novembre avec les élus et les agents disponibles afin de trier, ranger, nettoyer les archives de la mairie ainsi que ses extérieurs. Ceci se déroulera toute la journée et des plateaux repas seront fournis afin de manger sur place.

Fonds de Concours petit patrimoine:

Mr le Maire, informe le conseil, que la Communauté de Commune a répondu favorablement, à notre demande d'aide pour la réfection des gravures du Monument aux morts. La commune bénéficiera d'une aide de 1 500 €.

Concert de Noël :

Un devis de 350 €, nous est fourni par l'association culture & co, pour un concert de Noël. Le conseil accepte le devis et fixe la date du dimanche 19 après-midi, sous réserve de réponse favorable à notre courrier du Diocèse de BEAUVAIS.

Colis des aînés:

Il est gardé le même principe que les années précédentes, un colis sera offert aux personnes de plus de 65 ans (listing liste électorale). Un bon de 10 euros valable chez les commerçants de Paillart sera joint.

Aménagement Vésigneux :

Quelques places de stationnement vont être installées sur le site de la source de Vésigneux, derrière la réserve incendie. Ceci afin d'éviter de gêner la circulation et l'accès aux riverains. Une barrière empêchant l'accès des véhicules sur le site sera installée également.

L'aménagement restera noble et sobre, en bois, afin de respecter l'environnement. Les travaux seront fait par l'équipe du conseil municipal et quelques bénévoles à l'instar de l'installation des tables.

Convention de rejet avec Nexans:

Une convention de rejet des eaux usées avec Nexans, doit être signée, afin de les autoriser à déverser les eaux usées, autres que domestiques, issues d'une activité de câble électrique dans le réseau d'assainissement. Le conseil autorise, Mr le Maire, à signer cette convention.

Extension réseau "vidéo-protection":

Le conseil envisage d'étendre le réseau de vidéo-protection aux sites communaux suivants:

- Stade communal
- Salle multifonctions
- Entrée aire de jeux , pont rue Brandart
- Source de vésigneux

Un devis nous a été fourni, par la société CITEOS, il s'élève à 25 720 € HT pour 8 caméras au total. Le conseil décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 40 + 10 % soit 12 860 € HT.

Taxe enlèvement d'ordure ménagère:

Mr le Maire informe le conseil , qu'à partir du 1er janvier 2022, nous passons à la TEOM.

Cette taxe a été voté par les membres de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde afin d'harmoniser le territoire dans un soucis d'équité et surtout d'impayés. Elle sera basée sur la valeur locative.

L'écrêtement a été voté au barème maximum par la CCOP.

Echange de terres avec Mr PETON Michel:

Après visite sur place et étude de la demande de Mr PETON Michel d'échanger les parcelles B 41 et B 134, lui appartenant, avec la parcelle B 148.

Le conseil municipal, à la majorité, se prononce contre cet échange, ceci n'étant pas dans l'intérêt de la commune.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 05 novembre 2021

Le Maire

